009645/EU XXVI. GP
Eingelangt am 31/01/18

Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 31 janvier 2018
(OR. fr)

12067/95
DCL 1

AVIATION 16

DÉCLASSIFICATION

du document:	ST 12067/95 RESTREINT
en date du:	29 novembre 1995
Nouveau statut:	Public
Objet:	Recommandation de décision du Conseil autorisant la Commission à négocier avec les États-Unis dans le domaine des transports aériens

Les délégations trouveront ci-joint la version déclassifiée du document cité en objet.

Le texte de ce document est identique à celui de la version précédente.

www.parlament.gv.at

UNION EUROPEENNE
LE CONSEIL

Bruxelles, le 29 novembre 1995

12067/95

RESTREINT

RESTREINT

AVIATION 16

RAPPORT

du : Comité des Représentants permanents

au : CONSEIL

n° doc. préc. : 11756/95 AVIATION 14
n° prop. Cion. : 6940/95 AVIATION 5 [SEC(95) 646 final]

Objet : Recommandation de décision du Conseil autorisant la Commission à négocier avec les Etats-Unis dans le domaine des transports aériens

DECLASSIFIED

Au cours de la réunion du Comité des Représentants permanents du 22 novembre 1995, le Président a rappelé que le Conseil lors de sa session des 19 et 20 juin 1995, a notamment :

- "convenu de la nécessité de poursuivre l'examen de la recommandation de décision relative aux négociations avec les Etats-Unis ainsi que la réflexion engagée sur la définition d'un socle de principes communs et a invité dans ce contexte la Commission à effectuer une analyse approfondie démontrant si des négociations au niveau communautaire permettraient objectivement d'obtenir un meilleur résultat pour tous les Etats membres et de définir un intérêt commun ;

- invité, dans le contexte précédent, la Commission à mieux préciser les enjeux économiques d'une négociation globale pour la Communauté et ses Etats membres dans chacun des domaines identifiés au sein du Groupe "Aviation" ;

RESTREINT

www.parlament.gv.at

- souligné la nécessité d'approfondir les problèmes soulevés, en particulier les problèmes juridiques, à la lumière notamment de l'avis 1/94 de la Cour de Justice des Communautés européennes ;

- demandé en conséquence au Comité des Représentants permanents, assisté par le Groupe "Aviation", d'élaborer en vue de la session du Conseil de décembre 1995 un nouveau rapport suggérant des orientations ou des décisions prioritaires, à la lumière aussi de l'analyse approfondie des éléments cités ci-dessus."

Le représentant de la Commission a réitéré qu'un rapport concernant les demandes adressées par le Conseil à la Commission est presque conclu et que, très probablement, une présentation par la Commission s'avérerait possible lors du Conseil (Transports) des 7/8 décembre 1995. (*)

Plusieurs délégations ont considéré comme prématuré d'avoir un débat au Conseil sur cette matière tel que convenu lors du Conseil des 19 et 20 juin 1995.

Le Président a confirmé que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la session du Conseil (Transports) des 7 et 8 décembre 1995, pour être traité, probablement, lors du déjeuner.

Par ailleurs, deux délégations (DK,S) ont réitéré leur intention de soulever le problème de l'extension de tout accord entre la Communauté et les Etats-Unis à la Norvège, indépendamment de ce qui est prévu dans l'accord sur l'EEE.

DECLASSIFIED

(*) Au moment de l'élaboration de cette note, le texte du rapport n'est pas encore parvenu au Conseil. Toutefois, le 27 novembre 1995, les services de la Commission ont envoyé une avant-copie du rapport, uniquement en langue anglaise, aux membres du Groupe "Aviation".

www.parlament.gv.at